

Participation des enfants ayant des besoins particuliers à des activités de loisir et sport



Quels enfants ont des besoins particuliers?

Déficiência intellectuelle

Trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Déficiência motrice : amputations - blessure médullaire - maladies neuromusculaires - paralysie cérébrale - sclérose en plaques - spina-bifida et hydrocéphalie

Déficiência auditive ou visuelle

Santé mentale : anxiété généralisée - anxiété de séparation - dépression - phobie sociale - trouble de l'attachement - trouble obsessionnel compulsif (TOC) - syndrome de Gilles de la Tourette

Troubles d'apprentissage : trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)

Trouble grave du comportement : trouble d'opposition

Trouble langage parole : dyslexie - dysphasie - syndrome de dysfonction non verbale

Conditions médicales : allergies et intolérances graves - asthme - diabète - épilepsie

Le rôle souhaité de la part des intervenants de la santé

- **Identifier les enfants** qui ont besoin d'adaptations pour participer à des activités de loisir;
- **Informers les familles** des activités et des services disponibles pour permettre à l'enfant de participer pleinement aux activités;
- **Aider les parents à identifier les meilleures stratégies** à utiliser pour favoriser la participation: *accompagnement, transfert d'informations, adaptation du matériel, soutien professionnel*;
- **Accompagner les familles** dans le processus d'inscription et d'adaptation des activités;
- **Aide à l'évaluation** de l'activité réalisée.

Le rôle de l'URLS GÎM

- **Soutenir les organismes de loisir** : municipalités, clubs sportifs, animateurs, accompagnateurs;
- **Informers les intervenants** qui entourent l'enfant;
- **Favoriser la concertation** entre les différents intervenants et la famille;
- **Former et outiller** les acteurs du loisir.

Activités de loisir et sport adaptées Plusieurs possibilités...

- **Camp de jour estival**
- **Cours de natation**
- **Achat de matériel sportif adapté**
- **Accompagnement sportif**
- **Intégration dans un club sportif**



Contactez-moi pour en savoir plus

Luce Thériault

Unité régionale loisir et sport GÎM

418 388-2121

luce.theriault@urlsgim.com

Camp de jour estival Échéancier à suivre

Première question à se poser...

Est-ce que l'enfant a besoin d'un accompagnateur en loisir pour participer pleinement aux activités du camp de jour?

OUI, il a besoin d'un accompagnateur

Janvier	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les enfants qui ont besoin d'un accompagnateur;• Informer les parents des services et de l'échéancier à respecter;• Discuter avec les parents des besoins de l'enfant (accompagnateur, horaire, infos à transmettre);• Consulter l'onglet «Vers une intégration réussie» sur le site camps.qc.ca;• Lancement du Programme d'accompagnement en loisir 2018-2019 (PACL) disponible au urlsgim.com. Le PACL est une aide financière pour le salaire des accompagnateurs. La demande doit être complétée par une municipalité ou un organisme de loisir.
Février Mars	<ul style="list-style-type: none">• Inviter les parents à communiquer avec leur municipalité pour exprimer leur besoin d'avoir un accompagnateur pour leur enfant au camp de jour ;• Conseiller aux parents de compléter le formulaire d'autorisation de renseignements personnels qui permettra à la municipalité de vous contacter afin de recevoir un soutien professionnel pour l'évaluation des besoins de l'enfant.
Avril	<ul style="list-style-type: none">• Date limite de dépôt au PACL: 5 avril 2018;• Pour finaliser le financement de l'accompagnement, les municipalités peuvent présenter une demande à la Fondation Maurice Tanguay en collaboration avec les parents (date limite 1^{er} juin);• Diffusion des offres d'emplois pour l'embauche des accompagnateurs par les municipalités.
Mai Juin	<ul style="list-style-type: none">• Offre de formations pour les accompagnateurs en loisirs (FACC) sur le territoire de la Gaspésie sur les rôles et responsabilités des accompagnateurs;• Rencontre préparatoire parents-municipalité pour personnaliser l'accompagnement offert à l'aide du formulaire d'évaluation des besoins de l'enfant. Il est souhaitable que vous participiez à cette rencontre.
Juillet Août	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation des activités des camps de jour et soutien à l'accompagnateur selon les besoins;• Évaluation de l'activité avec la famille et la municipalité.

NON, il n'a pas besoin d'un accompagnateur MAIS l'enfant a besoin de certains accommodements pour participer pleinement aux activités.

Mai Juin	<ul style="list-style-type: none">• Début des périodes officielles d'inscriptions aux camps de jours dans les municipalités;• Sensibiliser les familles à l'importance de fournir les informations sur les besoins de l'enfant pour favoriser une expérience de camp réussie. Une section «Besoins particuliers» est prévue dans le formulaire d'inscription au camp.• Conseiller aux parents de compléter le formulaire d'autorisation de renseignements personnels qui permettra à la municipalité de vous contacter afin de recevoir un soutien professionnel pour l'évaluation des besoins de l'enfant.• Rencontre préparatoire parents-municipalité pour personnaliser l'encadrement offert. Il est souhaitable que vous participiez à cette rencontre.
Juillet Août	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation des activités des camps de jour et soutien aux animateurs du camp de jour selon les besoins;• Évaluation de l'activité avec la famille et la municipalité.